

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 25 mai 2018
COMMUNE DE MONTCLAR SUR GERVANNE

Présidence de Mr J.P. ANDEOL, Maire

Présents : Tous les conseillers en exercice, sauf les excusés et absents

Absents : Ivan SICHOUIC et Matthieu BEGOU

Excusés : Jean BOURGEOIS à Jérôme FLON

Secrétaire de séance : Reymonde BELLE

Lecture et approbation du compte rendu du conseil municipal du 23 mars 2018.

1 - Révision des loyers 2018

Le Maire rappelle au conseil municipal les termes des baux d'habitation des logements de la commune. Il conviendrait d'appliquer comme le prévoit chaque bail, une révision de loyer au 1er juillet 2018.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la révision légale à appliquer au 1er juillet 2018 sur chaque loyer est de + 1.05% (source INSEE - Variation de l'Indice de Référence des Loyers du 1er trimestre 2018), ci joint.

Les nouveaux montants de loyers sont les suivants :

	Loyer de base révisé		Annexes		Montant total loyer
F5 – le village :	315.51 +		32.41 =		347.92
T2 – Vaugelas :	269.75 +		30.49 =		300.24

2 - Commission adresse postal

Monsieur le Maire expose que suite à la décision de référencer les adresses communales, il serait souhaitable de créer une commission communale.

Le conseil municipal à l'unanimité des présents, après en avoir délibéré

- **Crée** une commission communale dite « Adressage postal » pour travailler sur ce dossier.
- **Dit** que les personnes qui la composent sont : Jean-Pierre ANDEOL, Jérôme FLON, Denis GAUDIN, Hélène SYLVESTRE, Reymonde BELLE.
- **Donne pouvoir** au maire pour signer toutes pièces nécessaires à l'exécution de cette décision et à la bonne gestion technique, administrative et comptable de ce dossier ;

3 - Travaux de voirie 2018

Concernant les travaux de voirie pour l'année 2018, Monsieur le Maire a proposé au conseil municipal, de finir les travaux au Village de Montclar, de la porte Bayard au Chemin de Guacou et le chemin piétonnier, pour un montant total estimé de 53 883€ TTC.

Pour le chemin Viougeas et le quartier Gervanne, les travaux sont différés en 2019 car les travaux d'ENEDIS n'ont pas été encore effectués.

Les services départementaux, nous on fait une proposition de prestations pour assurer la maitrise d'œuvre et le suivi du programme annuel. Le coût total est de 5 232€ TTC pour les 5 communes. Pour la commune de Montclar, le montant s'élève à 1 046.40€ TTC.

Le conseil municipal est approuvé à l'unanimité.

4 - Station de mobilité CCVD

La CCVD nous a fait parvenir un courrier concernant les stations de mobilité.
Un élu référent doit être nommé pour prendre en charge ce dossier.

Mr FLON Jérôme est donc nommé.

Une carte a été proposée pour une installation d'un "Raccord Stop" - Point de covoiturage dynamique pour changer d'axe sur la commune.

5 - Travaux salle communale

Les devis demandés ont été reçus.

Nous avons eu rendez-vous avec Mme DARDARD du SDED, pour connaître les travaux qui peut être subventionné (Economies d'énergies).

Suite à cela, nous devons réactualisés les devis.

Pour le SDED, il faut prendre une première délibération pour l'adhésion au service de Conseil en Energie du SDED. Cela revient par an à 38.80€ pour une durée de 3ans.

Il faut prendre une deuxième délibération pour la demande de principe d'aide financière pour la réalisation des travaux de la salle communale.

Les deux délibérations ont été votées à l'unanimité.

Les dossiers de demandes de subventions aux différents organismes, doit être finalisés en septembre 2018 pour l'année 2019.

6 - Travaux électricité

Enfouissement travaux ENEDIS : Concernant le chantier d'ENEDIS, qui est l'enfouissement de la ligne 20 000 et la sous-traitance d'ADN pour la fibre optique, il y a désaccord entre les 2 parties concernant le montant des travaux sur la fibre optique. A la demande du SDED, une réunion a eu lieu le 2 mai avec ADN, Axione (téléphone) pour la recherche d'une solution. Nous n'avons à ce jour, aucun retour. Du coup, les travaux pour l'enfouissement de la ligne 20 000 W commenceront début juin.

SDED : Les travaux sur le Hameau de Vaugelas, ont été validés par le bureau, le 4 mai. Les travaux vont commencer début septembre pour environ 7 semaines. Le paiement de la part communale sera financé par le budget 2019.

7 - Eau surconsommation

Nous constatons depuis plusieurs semaines, une surconsommation pendant les week-ends.

8 - Questions diverses

Jury d'assises : Comme chaque année, l'élection des jurés d'assises pour l'année 2019, aura lieu le mercredi 13 juin à 14h00 en mairie d'Aouste sur Sye.

Départ du locataire Maison Adret : L'agence Belle rive, nous a informées du départ des locataires de la Maison de l'Adret au 28 juillet 2018.

Vidange assainissement non collectif : Un rappel de la préfecture, nous a été adressé concernant la législation et les sanctions encourues par les vidangeurs illégaux.

Rallye Terre du Diois : Annulation du Rallye Terre du Diois.

Scot Vallée de la Drôme : Une invitation pour le Scot Vallée de la Drôme a été transmise aux élus du conseil municipal qui aura lieu le vendredi 8 juin à la Salle AMPA de 17h30 à 19h00.

Les loupiots : Dissolution de l'association au 07 juillet 2018. La garderie sera maintenue et géré par la MJC Nini Chaize avec la création d'un second lieu d'accueil aux Berthalais.

Fin de séance : 19h15

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le vendredi 29 juin 2018.